

Fouilles de sauvetage archéologique

du site JgEj-17

Quaqtaq, Nouveau-Québec

Présenté à:

Hydro-Québec

Par:

l'Institut culturel Avataq inc.

Décembre 1987

4.4	Restes organiques	20
5.0	Interprétation préliminaire des données	23
6.0	Recommandations	25
7.0	Personnel	28
8.0	Bibliographie	30
9.0	Photographies	31

Liste des figures

Figure 1.	Localisation de la Municipalité de Quaqaq, Nouveau-Québec	3
Figure 2.	Localisation du site JgEj-17, Quaqaq, Nouveau-Québec	4
Figure 3.	Plan de la Structure 1 et de la zone d'habitation A	18
Figure 4.	Plan de la Structure 26	19
Figure 5.	Plan de la zone d'habitation B	21

Liste des tableaux

- Tableau 1. Résumé des principales caractéristiques des structures d'habitation du site JgEj-17, Quaqaq, Nouveau-Québec. 6
- Tableau 2. Répartition des vestiges lithiques recueillis selon les espaces fouillés, site JgEj-17, Quaqaq, Nouveau-Québec. 22

Liste des annexes

- Annexe 1. Liste des photographies
- Annexe 2. Catalogue des vestiges lithiques
- Annexe 3. Coupes stratigraphiques des espaces fouillés, site JgEj-17, Quaataq, Nouveau-Québec.
- Annexe 4. Plan général du site JgEj-17, Quaataq, Nouveau-Québec.
- Annexe 5. Plan du site JgEj-17, espaces fouillés, Quaataq, Nouveau-Québec.

Résumé

En août 1987, l'Institut culturel Avataq inc. a été mandaté par Hydro-Québec pour réaliser une fouille de sauvetage sur une partie du site JgEj-17 dans la municipalité de Quaqtaq, Nouveau-Québec. Ce projet de sauvetage archéologique a été rendu nécessaire à la suite de l'utilisation, en 1986, de la portion nord-ouest du site comme banc d'emprunt pour les matériaux servant à la construction des fondations de la nouvelle centrale hydroélectrique du village. L'objectif des travaux de terrain était de fouiller la zone jouxtant la limite du banc d'emprunt de façon à sauvegarder l'information encore disponible et de préserver la portion restante du site.

Un total de 121m² a été fouillé couvrant de façon systématique le secteur du site qui se trouve en périphérie du banc d'emprunt. Deux structures d'habitation (1 et 26) et deux zones d'habitation ont été touchées par les travaux archéologiques. Au total, vingt-trois objets lithiques ont été recueillis à partir des activités de terrain. Les objets, bien que peu nombreux et les données enregistrées sur les traces d'établissement confirment, néanmoins, l'occupation du site par des groupes dorsétiens. Une occupation plus ancienne remontant à la période prédorsétienne peut aussi être spéculée.

Les travaux de fouille archéologique ont mené à l'émission de certaines recommandations visant la protection des portions du site JgEj-17 demeurées intactes. Il est notamment recommandé que cesse toute exploitation de ce banc d'emprunt et que l'emplacement soit visité à intervalles réguliers. tout projet de construction soit précédé d'une étude d'impact sur les ressources archéologiques. Il est aussi recommandé que tout projet de construction d'Hydro-Québec, indépendamment

de leur importance, soit précédé d'une étude d'impact sur les ressources archéologiques du territoire Inuit du Nouveau-Québec.

Summary

During august 1987, the Avataq Cultural Institute conducted an archaeological salvage project at the JgEj-17 site, Quaqtqaq, Northern Quebec. This project, sponsored by Hydro-Québec, was necessitated by the use in 1986 of part of the site as a gravel pit for the construction of foundations for the new electrical generating plant in the village. The objectives of the project were to rescue eroding cultural data and to stabilize through excavation the erosion of cultural deposits bordering on the gravel pit.

The principal field activities carried out centred on the systematic sampling and controlled excavation of 121m² in the immediate vicinity of the gravel pit. In all, 2 identified tent rings and 2 habitation zones were excavated either wholly or in part. These excavations yielded a total of 23 lithic objects. These specimens, combined with the habitation structures nevertheless tend to confirm a Dorset culture affiliation for the site. A possible earlier Pre-Dorset occupation of the site also may be speculated.

In order to protect the site from additional disturbance, it is recommended that further use of the gravel pit be prohibited and that the site be monitored at regular intervals. It is also recommended that all future Hydro-Quebec construction projects, regardless of scope, in Northern Quebec Inuit territories be preceded by an archaeological impact study.

Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes et organismes suivants pour leur collaboration dans la réalisation de la fouille de sauvetage du site JgEj-17:

- M. Germain Tremblay coordinateur des projets spéciaux, propriétés immobilières et M. Claude Perreault, chef des travaux de construction, tous deux d'Hydro-Québec pour leur intérêt et leur collaboration;
- La Corporation foncière Tuvaaluk, par l'entremise de son président, M. Bobby Deer, pour sa collaboration;
- MM. David Okpik et Mike Keelan pour leur précieux services.

1.0 Introduction

Le rapport qui suit rend compte des activités archéologiques menées par l'Institut culturel Avataq sur le site JgEj-17, Quaqtq, Nouveau-Québec. Ce site d'habitation dorsétien a été répertorié en 1986 lors de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de réfection de l'infrastructure aéroportuaire de la municipalité (Avataq, n.d.). Toutefois, lors du même été, le site a été partiellement détruit par des travaux de construction. Ces travaux impliquaient l'exploitation d'une partie de l'emplacement comme banc d'emprunt. Le gravier extrait de ces activités servait de fondation pour la construction de la nouvelle centrale hydroélectrique du village.

Cette situation a été portée à l'attention d'Hydro-Québec lors de rencontres tenues avec la Corporation foncière Tuvaaluk en novembre, 1986 et en juillet, 1987. Une visite des différents banc d'emprunt exploités par Hydro-Québec pour les travaux de construction avait également été planifiée pour compléter l'information transmise lors de chacune de ces rencontres. Lors de la deuxième rencontre, une proposition concernant la stabilisation du site archéologique JgEj-17 a été soumise et acceptée par les représentants d'Hydro-Québec alors présents.

Les activités de terrain ont été réalisées sur une période de 9 jours entre le 31 juillet et le 8 août 1987. L'équipe de terrain était composée de 3 archéologues de l'Institut culturel Avataq assistés par 5 Inuit. Cette équipe a bénéficié de l'aide volontaire de 3 archéologues Japonais alors présents à Quaqtq. Ces archéologues avaient été invités

par l'Institut dans le cadre d'un projet de recherche à long terme sur le site archéologique de Nunaingok, près de l'île de Killinek.

2.0 Description du site JgEj-17

2.1 Localisation et environnement

Le site JgEj-17 est localisé dans la municipalité de Quaqaq, comté d'Ungava, Nouveau-Québec. Ces coordonnées géographiques sont [] et [] Ouest (figure 1). Le site est situé sur la pente est d'un tombolo, à environ 700 m au nord-nord-est du village et à approximativement [] sud-sud-ouest de "Little Lake Cove", sur la côte nord-est de la Baie de Diana (figure 2). L'altitude du site varie grossièrement entre []

Le tombolo est formé de cordons littoraux composés, dans sa partie la plus élevée, d'un dépôt de sable et gravier à granulométrie moyenne et grossière; les crêtes intermédiaires et inférieures sont dominées par un champ de blocs auquel s'entremêle un gravier relativement grossier. Ces dépôts marins biens drainés sont délimités au nord et au sud par des escarpements rocheux de faible envergure et à l'est par des affleurements rocheux. D'autres affleurements, de dimensions variables, jalonnent la section nord-ouest du site. L'observation de la répartition des structures d'habitation suggère que la limite ouest du site correspondait originalement à la crête du tombolo. L'extraction du gravier dans ce secteur a modifié la limite du site qui correspond

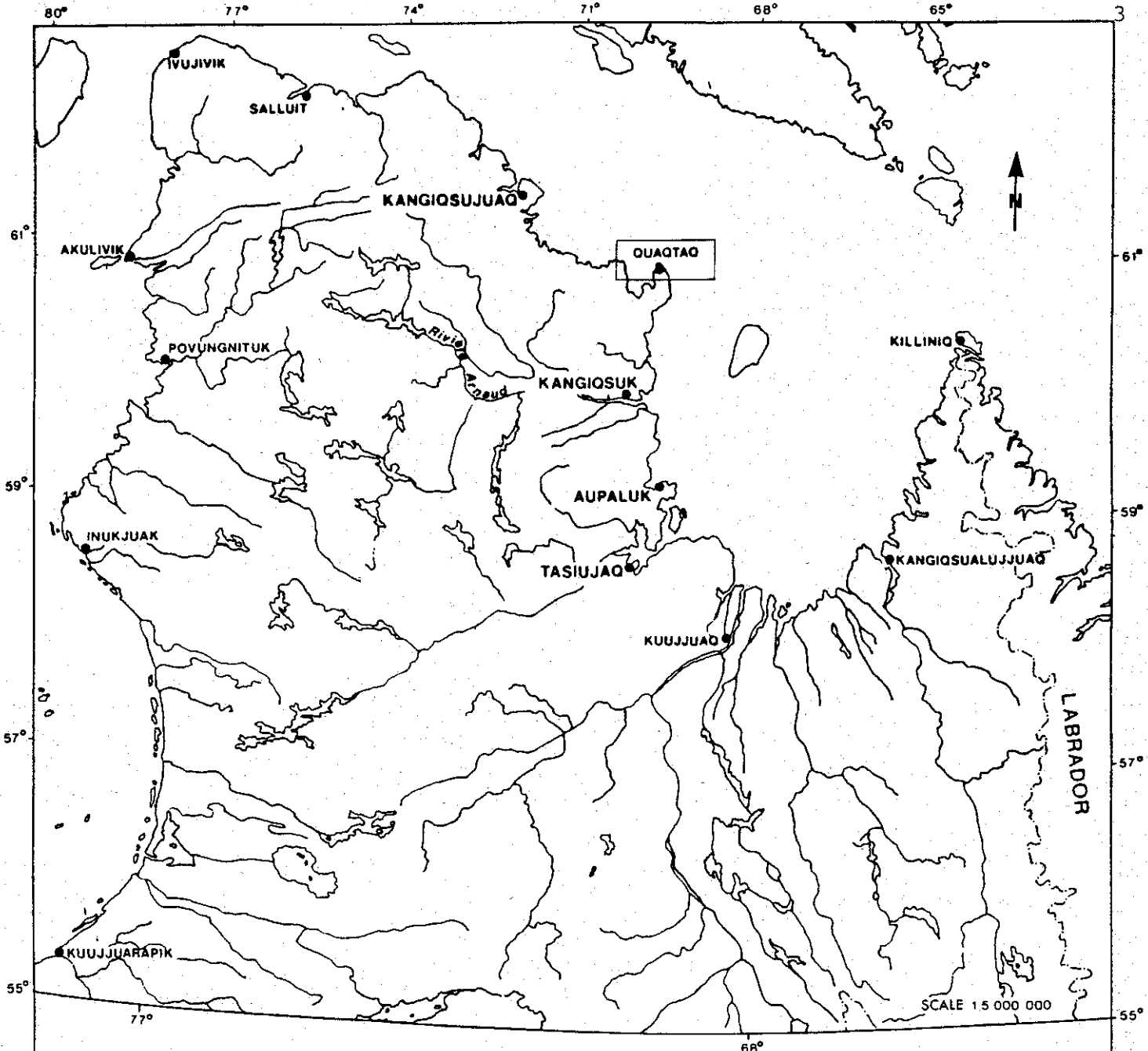


FIGURE 1

**LOCALISATION DU VILLAGE
 LOCATION OF THE MUNICIPALITY OF
 QUAQTAQ
 NOUVEAU-QUEBEC
 NORTHERN QUEBEC**

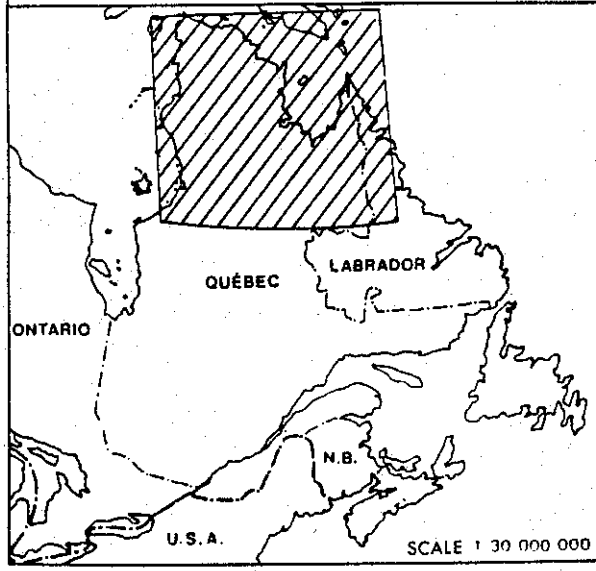
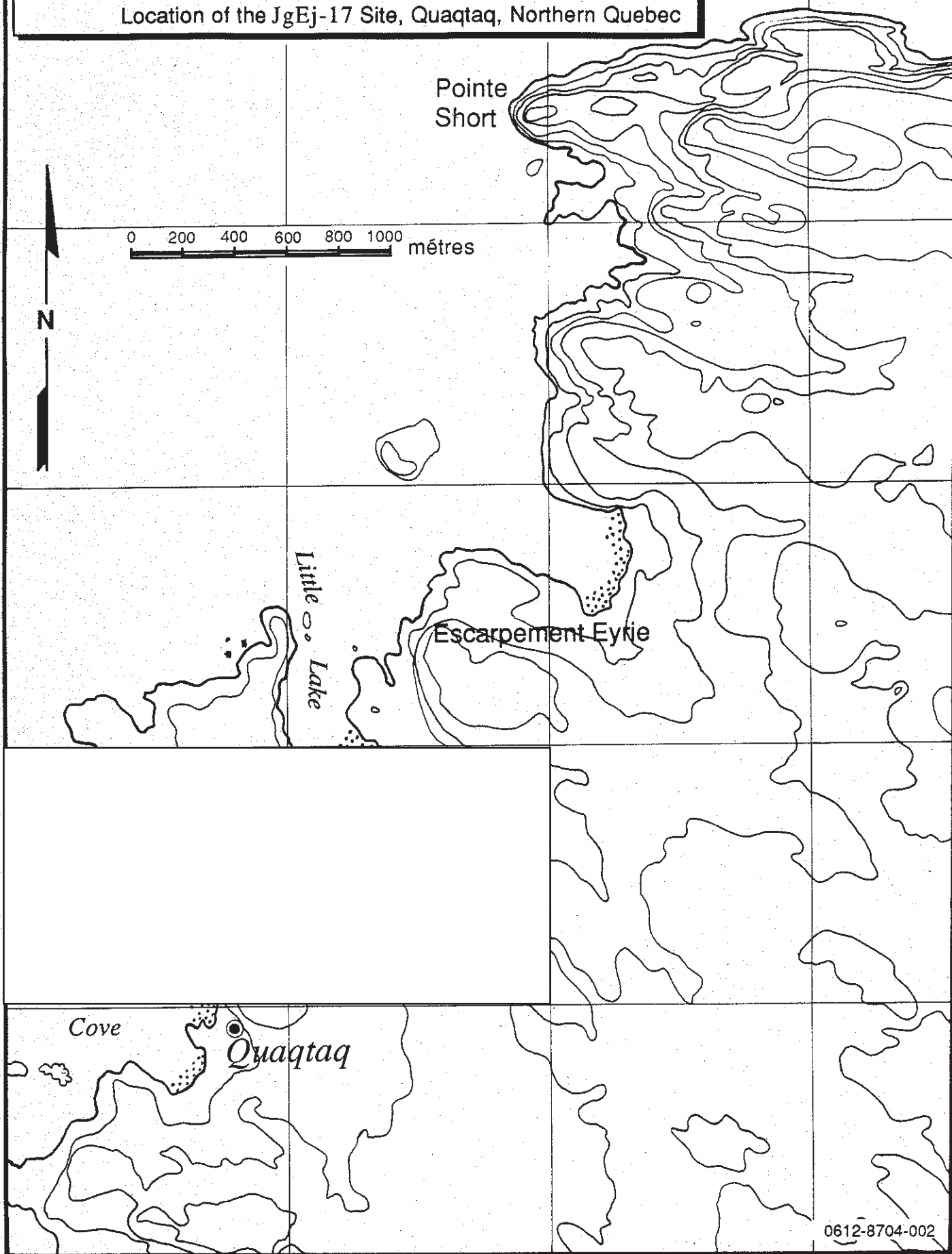


Figure 2 : Localisation du Site JgEj-17, Quaqaq, Nouveau-Québec
Location of the JgEj-17 Site, Quaqaq, Northern Quebec



maintenant à la limite est du banc d'emprunt. Les cordons de plages sont bordées au nord-est par un petit étang et un bassin de drainage humide. Un second étang est présent dans la section sud-est du site.

L'emplacement couvre approximativement $24,300\text{m}^2$. soit 180 m d'est en ouest par 135 m du nord au sud. Toutefois, même si des cercles de tent sont suggérés à plusieurs endroits, seules les parties centrale et nord du site ont permis l'identification de structures d'habitation bien définies. Cette aire du site, orientée est-ouest, mesure 150 m de longueur par 95 m de largeur. Elle couvre environ $17,300\text{m}^2$, soit l'équivalent d'approximativement 71% de la superficie totale du site.

La végétation du site est dominée par la mousse et le lichens à travers lesquels se mélangent des plantes herbacées et quelques rares arbrisseaux. Des colonies de sphaignes, d'étendues variables occupent le pourtour des étangs et les limites nord et est du site, près des affleurements rocheux.

2.2. Données préalablement enregistrées

Le site JgEj-17 a été inventorié lors de l'été 1986. Un total de 25 structures d'habitation et 2 aménagements particuliers ont été localisés sur les crêtes des cordons littoraux jusqu'à plusieurs centaines de mètres au sud et au sud-est de l'actuel banc d'emprunt. Certaines de ces structures d'habitation apparaissent isolées, alors que d'autres sont regroupées (Annexe 4).

Des vingt-cinq structures identifiées en 1986, onze sont de forme

Tableau 1. Principales caractéristiques des structures d'habitation du site JgEj-17, Quaqtaq, Nouveau-Québec.

<u>STRUCTURE</u>	<u>FORME</u>	<u>DIMENSIONS (m)</u>	<u>ORIENTATION</u> ⁽¹⁾
1	circulaire	2,10 dia.	-
2	circulaire	2,90 dia.	-
3	ovale	2,60 x 2,40	N/S
4	ovale	2,90 x 2,60	N/S
5	ovale	3,40 x 2,80	O/E
6	ovale	3,40 x 2,70	O/E
7	ovale	2,70 x 2,60	O/E
8	ovale	2,90 x 2,50	O/E
9	circulaire	2,50 dia.	-
10	circulaire	2,10 dia.	-
11	ovale	3,30 x 2,20	N/S
12	circulaire	2,00 dia.	-
13	ovale	2,50 x 2,30	N/S
14	ovale	3,00 x 2,00	NE/SO
15	circulaire	2,30 dia.	-
16	ovale	2,50 x 2,10	O/E

Tableau 1. (suite)

<u>STRUCTURE</u>	<u>FORME</u>	<u>DIMENSIONS (m)</u>	<u>ORIENTATION</u> ⁽¹⁾
17	ovale	1,90 x 1,70	O/E
18	ovale	2,10 x 1,90	O/E
19	circulaire	2,10 dia.	-
20	circulaire	2,80 dia.	-
21	circulaire	2,40 dia.	-
22	ovale	3,00 x 2,40	O/E
23	ovale	2,20 x 1,90	NO/SE
24	circulaire	2,60 dia.	-
25	circulaire	2,20 dia.	-
*26	circulaire	4,60 x 4,75	-
*27	indéterminé	-	-

(1) par rapport au Nord magnétique

* répertoriées lors des travaux de fouille de 1987

m: mètre

dia.: diamètre

circulaire et possèdent des diamètres variant de 2,10 m à 2,90 m. les quatorze structures restantes accusent une forme ovale dont les dimensions varient de 1,90 x 1,70 m à 3,40 x 2,80 m (tableau 1). Les aménagements particuliers comprennent un alignement de roches de 3,50 m de longueur orienté nord-sud et d'un affût de chasse de 1,20 m de longueur orienté aussi nord-sud. L'alignement de roches demeure de fonction indéterminée, bien qu'il puisse s'agir d'un second affût.

La réalisation d'une inspection visuelle jumelée à 27 puits de sondage (la majorité située à l'intérieur ou à proximité des structures d'habitation; cinq de ceux-ci sont localisés à proximité des limites du banc d'emprunt) n'a révélé aucun indice matériel pouvant se rapporter à l'occupation humaine du site. Néanmoins, les principales caractéristiques des structures d'habitation et l'altitude de l'emplacement étaient suffisantes pour stipuler une affiliation dorsétienne. De plus, 3 cercles de tente aperçus dans la portion nord-ouest du site préalablement aux activités d'extraction du gravier, suggéraient une composante pré-dorsétienne. Toutefois, la destruction de ces structures par les travaux de construction a empêché la confirmation de cette hypothèse.

2.3 Perturbation du site

Les activités d'inventaire menées en 1986 sur le site JgEj-17 incluaient également une inspection visuelle intensive et un échantillonnage par puits de sondage de la pente ouest du Tombolo. Cette dernière, située immédiatement à l'ouest du site, faisait l'objet de discussion concernant son éventuel utilisation comme lieu d'extraction

de gravier pour l'aménagement des fondations de la nouvelle centrale hydroélectrique du village. L'inspection et l'échantillonnage de l'emplacement ont été réalisés par M. Ian Badgley, archéologue résident de l'Institut culturel Avataq. Il était accompagné par M. Bobby Deer, président de la Corporation foncière Tuvaaluk et par M. Daniel Latarte discussion concernant son éventuel utilisation comme lieu d'extraction de gravier pour l'aménagement des fondations de la nouvelle centrale hydroélectrique du village. L'inspection et l'échantillonnage de l'emplacement ont été réalisés par M. Ian Badgley, archéologue résident de l'Institut culturel Avataq. Il était accompagné par M. Bobby Deer, président de la Corporation foncière Tuvaaluk et par M. Daniel Latarte des Entreprises Guy Latarte inc. sous contrat avec Hydro-Québec. Ces activités n'ont fourni aucune évidence de traces d'occupation humaine tant préhistorique qu'historique dans l'aire prévue pour l'extraction de gravier. Il a été entendu aussi, afin d'éviter la destruction partielle du site JgEj-17, que l'exploitation du banc d'emprunt serait restreinte à une distance d'approximativement 10 m des structures d'habitation situées les plus à l'ouest du site. Ces structures, incluant les 3 attribuées au pré-dorsétien ainsi que d'autres situées à proximité ont été indiquées à MM. Deer et Latarte.

L'exploitation subséquente du banc d'emprunt s'est toutefois prolongée sur quelques 30-35 m à l'intérieur de la portion nord-ouest du site. Cette extension vers l'est de la zone d'exploitation varie en largeur de 32 à 40 m et est bordée par les dépôts organique et minéral qui couvraient le dépôt de gravier recherché. Ces déblais occupent une bande continue d'environ 65 m de longueur, variant de 2 à 8 m en largeur. De plus, l'espace jouxtant la limite de ces déblais a été

bouleversé par le passage de machineries lourdes. Les traces de ce passage s'étendent vers l'est sur une distance de 15 à 20 m.

L'espace occupé par le banc d'emprunt et les déblais qui y sont associés est estimé à approximativement 1600m^2 , soit environ 9% de l'aire d'occupation principale. Les travaux d'exploitation ont résulté dans la destruction des 3 cercles de tente attribués à la période pré-dorsétienne. Un autre cercle de tente, répertorié au même moment a été partiellement détruit. Plusieurs structures ont été bouleversées par le passage de la machinerie lourde. En plus, un nombre probable de structures d'habitation aperçues lors de l'inspection initiale du site associés est estimé à approximativement 1600m^2 , soit environ 9% de l'aire d'occupation principale. Les travaux d'exploitation ont résulté dans la destruction des 3 cercles de tente attribués à la période pré-dorsétienne. Un autre cercle de tente, répertorié au même moment a été partiellement détruit. Plusieurs structures ont été bouleversées par le passage de la machinerie lourde. En plus, un nombre probable de structures d'habitation aperçues lors de l'inspection initiale du site ont été détruites ou ensevelies sous les déblais des activités d'extraction.

Une légère dépression a aussi été observée dans la section centre-ouest du site à environ 40 m au sud du banc d'emprunt. Cette dépression, remontant à 1984, mesure approximativement 10 m de longueur pour 4 m de largeur et profonde de 20 cm. Elle résulte de l'exploration de la qualité des dépôts de gravier à l'aide d'une chargeuse. Cette activité a été conduite par la municipalité.

3.0 Méthodologie

3.1 Les objectifs du projet

Les principaux objectifs du projet étaient:

- évaluer l'extension des dépôts culturels dans et près des zones bouleversées par le banc d'emprunt;
- le sauvetage des données culturelles présentes dans ces zones et les données qui sont mises en péril par l'érosion subséquente;
- réduire et stabiliser les effets de l'érosion sur les ressources archéologiques présentes dans le secteur bouleversé du site;
- proposer des mesures pour la mitigation d'autres impacts sur le site.

L'aire d'étude est comprise dans une bande de 20 m de large jouxtant l'extrémité du banc d'emprunt. Cette bande couvre approximativement 2000m² et s'étend sur 54 m et 48 m le long des limites est et sud du banc d'emprunt

3.2 Techniques de terrain

3.2.1 Quadrillage et collecte de surface

Un quadrillage, dont les points d'intersection formaient des bandes d'un mètre de large, a été installé dans l'aire d'étude à l'aide d'un Théodolite Sokkisha et de 2 chaînes d'arpentage de 60 m. Les

bandes, orientées vers le nord magnétique, étaient numérotées séquentiellement, alors que les bandes orientées est-ouest étaient désignées alphabétiquement. La valeur des nombres et des lettres augmentent respectivement vers le sud et l'ouest. Ainsi, chaque mètre était identifié selon un code alphanumérique (ex.: AB46, BZ29, etc.).

Les mètres carrés formaient les unités de base pour la fouille et pour l'enregistrement des données. De façon à assurer l'exactitude de l'enregistrement, chaque mètre carré fouillé était individuellement délimité par de la corde attachée à des fiches aux quatre coins de l'unité de fouille.

La totalité de l'aire d'étude, ainsi que les déblais délimitant le band d'emprunt, a été intensivement inspecté en surface pendant et après l'installation du quadrillage. Cette activité avait pour but la récupération du matériel culturel présent en surface et l'identification des structures d'habitation ou autres aménagements présents à l'intérieur de la bande de 20 m.

3.2.2 Echantillonnage et fouille

La collecte de surface a été suivie par l'échantillonnage et la fouille contrôlée de l'aire d'étude. Un total de 121m² a été fouillé, incluant 69 puits de sondage d'un mètre carré, Les puits de sondage ont été systématiquement réalisés à des intervalles variant de 2 à 5 m. De façon à mieux couvrir l'espace à explorer et à vérifier certaines observations faites lors du déroulement des travaux, quelques-uns de ces puits de sondage ont été réalisés à différents endroits à l'extérieur des bandes exploratoires.

La fouille contrôlée a été organisée en fonction des résultats obtenus lors de la collecte de surface et de l'échantillonnage. Cette fouille contrôlée s'est principalement concentrée à l'intérieur de 2 zones d'habitation désignée A et B. La zone A, située à 10 m à l'est des déblais du banc d'emprunt, a été excavée sur 34m². La zone d'habitation B est à 12 m au sud de la précédente et a été fouillée sur 11m². L'excavation de chacune de ces zones a permis l'identification de structures d'habitation possibles. De plus, 7m² ont été fouillés dans la structure 26. Cette dernière avait été identifiée lors de la collecte de surface.

3.2.3 Enregistrement des données

Les artefacts recueillis lors de la fouille sont représentés uniquement par du matériel lithique. Les éclats bruts récupérés lors de la collecte de surface ou lors des travaux d'excavation ont été localisés par quadrant (50 x 50 cm), une sous-unité du mètre carré. Les éclats de débitage recueillis lors de la fouille ont, de plus, été localisés en fonction du niveau stratigraphique. Quant aux outils, leurs localisations exactes ont été mesurés en joignant les distances des parois nord et est du mètre carré.

La localisation de tous les artefacts, ainsi que les profils stratigraphiques représentatifs des zones d'habitation ont été enregistrés sur des feuilles millimétriques à l'échelle 1:10. De plus, des plans détaillés des cercles de tente, des zones d'habitation et de l'aire fouillée ont été préparés à des échelles différentes. Le déroulement des travaux, les aménagements anthropiques et quelques puits

de sondages ont été photographiés en couleur et en noir et blanc à l'aide de caméras 35 mm.

3.3 Aménagement paysager

Tel que convenu avec la corporation foncière Tuvaaluk du village de Quaqtq, le secteur bouleversé du site devait, suite à la réalisation des travaux de fouille archéologique, être réaménagé. Cet arrangement impliquait: 1. le nivellement et le réaménagement, à l'aide de machineries lourdes, de la pente longeant l'intérieur du banc d'emprunt; 2. l'enlèvement des déblais bordant les limites du banc d'emprunt.

Il a également été décidé, dépendant des résultats de la fouille, que des rangées de roches seraient disposées de façon continue le long de la limite extérieure du banc d'emprunt. Cette activité a été suggérée de façon à minimiser les effets d'autres bouleversements des dépôts culturels, situés à proximité du banc d'emprunt, par l'érosion naturelle. Toutefois, la faible quantité d'artefacts recueillie lors de la fouille a éliminé la nécessité d'appliquer cette mesure de stabilisation.

4.0 Résultats de l'intervention

4.1 Stratigraphie

Globalement, les profils stratigraphiques observés à travers la majorité des unités de fouille étaient similaires. Ces profils consistent en un horizon de sable et gravier sur lequel se superpose une couche discontinue d'humus sablonneux. L'humus et, lorsqu'absent, le gravier sont recouverts d'une mince couche discontinue de végétation possédant une épaisseur maximale de 2 cm.

La couche d'humus varie en épaisseur de 3 à 4 cm dans la structure 26 et de 2 à 8 cm dans la zone d'habitation A. Une lentille d'humus localisée sous 2 cm de gravier a été observée dans le puits CC 27 dans la portion ouest de cette zone. La lentille, qui repose sur une dalle de calcaire, est profonde de 2-3 cm et possède un diamètre de 24 cm.

La couche d'humus dans la zone d'habitation B mesure en moyenne 10 cm d'épaisseur dans laquelle s'intercale des petites et minces lentilles de sable. Toutefois, cette couche atteint une épaisseur maximale de 20 cm dans la portion ouest de cette zone. Le développement de cet humus résulte de la présence d'une légère dépression favorisant l'accumulation progressive de matières organiques apportées par les vents et déposées par lessivage des dépôts de surface. La présence des petites lentilles de sable intercalées à l'intérieur de cette couche tend à confirmer l'influence de ces procédés dans son développement.

Il est aussi suggéré que les roches déposées à l'intérieur de la zone d'habitation B par les occupants préhistoriques, pour l'aménagement des espaces d'habitation, a favorisé l'accumulation et la rétention, dans la dépression, des sédiments organiques. Par exemple, la portion ouest de la zone B est le seul secteur où les roches reposent à l'intérieur de la couche d'humus; toutes les autres roches et/ou dalles, résultant d'une déposition naturelle ou culturelle observées dans les autres parties de cette zone et ailleurs sur le site sont directement associées à l'horizon de sable et gravier d'origine marine. L'absence, dans ces secteurs, d'une couche d'humus substantielle s'explique par une meilleure qualité de drainage des dépôts et par une plus grande exposition à l'action érosive des vents.

4.2 Structures d'habitation

Les activités de terrain ont permis l'excavation presque complète ou partielle de 2 cercles de tente désignés respectivement comme structure 1 et structure 26. Cette dernière (cf. figure 4), localisée à environ 21 m au sud-est du banc d'emprunt, a été identifiée lors de la réalisation de la collecte de surface. Un autre cercle de tente, (i.e., structure 27), précédemment non identifié a aussi été répertorié dans le périmètre immédiat de la portion nord-est du banc d'emprunt. La presque totalité de cette structure est ensevelie sous les déblais du banc d'emprunt.

Les structures 1 et 26 sont définies par un alignement de roches circulaire mesurant, respectivement, 2.40 m et 4.70 m de diamètre. La

forme et les dimensions de la structure 27 n'ont pu être définies, mais il est suggéré qu'il soit également question d'un cercle de tente.

Une concentration irrégulière de dalles à l'intérieur de la structure 1 pourrait représenter les restes d'un pavage associé à un passage axial (cf. figure 3). D'autres aménagements associés, dans la zone d'habitation A, à un établissement préhistorique inclus un alignement de roches s'entrecoupant avec une concentration linéaire de galets et de dalles. L'alignement, mesurant environ 4.50 m de longueur, s'étend vers le nord-est, du puits CC26 au puits BZ 23. La concentration mesure grossièrement 1 m de large par 6 m de longueur et s'étend vers le nord-nord-ouest en traversant du puits CC28 jusqu'à CE22 l'extrémité ouest de cette zone. Malgré le fait que les fonctions de ces aménagements demeurent indéterminées, les données recueillies suggèrent la présence d'au moins 2 cercles de tente.

La distribution des roches relevées dans la zone d'habitation B (figure 5) suggère aussi plusieurs aires d'occupation. Toutefois, même si quelques cercles de tente sont suggérés, la faible proportion de l'espace fouillée dans cette zone ne permet pas de distinguer clairement ces structures d'habitation. Les quelques puits excavés dans cette zone ont toute de même permis la reconnaissance d'au moins un aménagement particulier composé d'une concentration de roches. Cet aménagement mesure 2.20 x 1.60 m et pourrait représenter une aire de foyer. De plus, des alignements de roches observés dans les portions est et ouest de cette zone pourrait possiblement correspondre à des pourtours de cercles de tente.

4.2.3 Vestiges lithiques

Un total de 23 objets lithiques ont été récupérés dans l'aire d'étude (Annexe 2). De ces objets, 6 proviennent de la collecte de surface et 17 des puits de fouille. Ces derniers ont tous été trouvés en association avec l'horizon de sable et gravier.

La collection du site JgEj-17 est composée de 21 éclats de débitage résultant de la fabrication des outils lithiques et de 2 fragments de nucléi à éclats. Dix-sept de ces objets ont été récupérés à l'intérieur ou en périphérie des structures ou des zones d'habitation fouillées. Les 6 autres spécimens proviennent des espaces interstructuraux (tableau 2).

Dix-huit éclats (ou 78% de la collection) sont en chert. Les autres matières premières représentées sont le quartz cristallin (3 éclats), le quartz laiteux (1 éclat) et le metabasale (1 éclat).

4.2.4 Restes organiques

Des restes organiques ont été observés à l'intérieur du puits DB54 et se composent essentiellement de 2 petites lentilles de graisse carbonisée. Ces deux échantillons n'ont pas été recueillis ayant été jugés insuffisants pour une datation au radiocarbone ou pour tout autre type d'analyse.

Tableau 2. Répartition des vestiges lithiques recueillis selon les espaces fouillés, site JgEj-17, Quaqtaq, Nouveau-Québec.

	<u>Surface</u>	<u>Espaces fouillés</u>	<u>Total</u>
Zone d'habitation A* (incluant structure 1)	-	4	4
Zone d'habitation B	-	7	7
Structure 26	1	6	7
Espaces interstructuraux*	5	-	5
Total	<u>6</u>	<u>17</u>	<u>23</u>

*incluant chacun un fragment de nucléus à éclats

5.0 Interprétations préliminaires

La faible quantité et la nature des artefacts, ainsi que le type d'informations recueillis sur les structures d'habitation ne permettent pas l'élaboration d'une interprétation concernant la chronologie ou la nature des occupations préhistoriques de l'aire d'étude. Toutefois, quelques-unes des données recueillies confirment que le site a été occupé par des groupes dorsétiens. Notamment, les différentes catégories de matières premières (i.e. les objets en quartz et en metabasalte) et, à un degré moindre, les formes et les dimensions des structures 1 et 26. De plus, l'altitude de cette partie du site suggère que ces occupations pourraient être associées à la phase ancienne de la période dorsétienne. Malgré le fait que cette phase soit très peu connue pour le nord-ouest de la Baie d'Ungava, elle pourrait datée, dans cette région, aux alentours des premiers siècles du dernier millénaire avant J.C.

L'altitude élevée du site permet également de spéculer sur la possibilité que l'aire d'étude ait été occupée initialement par des groupes pré-dorsétiens. Sous cet angle, il à noter que les sites pré-dorsétiens connus dans la région contiennent également des cercles de tente circulaires dont les dimensions se rapprochent des structures du site JgEj-17. De plus, les collections lithiques provenant de ces sites incluent des objets en quartz cristallin et en quartz laiteux. Toutefois, l'absence d'éléments diagnostiques appartenant à l'assemblage pré-dorsétien rend aléatoire la confirmation d'une occupation à la période paléo-esquimaude ancienne.

En ce qui concerne la nature de l'établissement, la présence des

seuls cercles de tente suggère que le site a été occupé principalement lors des saisons non-hivernales. De plus, le nombre, la distribution et les dimensions de ces structures suggèrent une réoccupation multiple par des petits groupes composés d'une ou, tout au plus, de quelques familles nucléaires. Alors que la présence d'un affût sur le site indique une activité de chasse, notamment le caribou, l'absence de restes ostéologiques provenant de la fouille rend hasardeuse toute interprétation concernant les activités économiques des groupes qui ont occupé le site.

6.0 Recommandations

Les activités archéologiques réalisées sur le site JgEj-17 étaient orientées vers le sauvetage et la stabilisation des dépôts culturels préhistoriques situés en périphérie du banc d'emprunt qui s'étend à l'intérieur du site. Les résultats de ces activités illustrent que la majorité des artefacts ont été récupérés. Conséquemment, aucune autre activité de sauvetage archéologique n'est recommandée pour l'aire d'étude et pour le site en général.

Toutefois, pour assurer la protection de la portion restante du site et pour prévenir à l'avenir tout autre événement similaire, Il est recommandé:

- . que la corporation foncière Tuvaaluk applique des mesures de protection de façon à prévenir d'autres bouleversements sur le site JgEj-17;

En d'autres termes, il est recommandé que l'exploitation du banc d'emprunt cesse de façon permanente et que la circulation de véhicules sur le site (incluant les motoneiges) soit interdite. La mise en oeuvre de cette dernière recommandation impliquerait: 1. que la communauté locale soit informée de la localisation et de l'importance du site; 2. mettre sur pied des marqueurs clairement visible aux endroits les plus facilement accessible en véhicule. De telles dispositions seraient très efficaces si placées aux limites nord-ouest et nord-est du site. Des barils vides remplis de roches ou des piquets de bois pourraient être utilisés à cette fin.

Il est aussi recommandé que le site fasse l'objet d'une surveillance archéologique à des intervalles réguliers. Cette surveillance impliquerait:

- une inspection visuelle périodique des zones bouleversées;
- une cueillette systématique et l'enregistrement de toutes données culturelles observées dans ces zones;
- une couverture photographique des zones bouleversées ou tout autre zone ayant révélée, suite à l'érosion, la présence de matériel culturel.

Il est suggéré que la surveillance du site soit réalisée à la fin du printemps - début de l'été et à l'automne par un résident du village possédant les techniques de base en archéologie.

- . que tout projet de construction d'Hydro-Québec sur le territoire Inuit du Nouveau-Québec, indépendamment de leur importance, soit procédé d'une étude d'impact sur les ressources archéologiques;

Cette recommandation est mise de l'avant de façon à mitiger les impacts d'éventuels projets de construction sur les ressources archéologiques connues et sur les zones à potentiel archéologique. Les études proposées incluraient l'évaluation du potentiel archéologique des espaces retenues pour le projet de construction et, dépendant des résultats, l'inventaire de terrain de ces espaces. L'étude de potentiel se concentrerait sur la documentation archéologique disponible, les

cartes topographiques, les photographies aériennes et tout autre source d'information. Cette recherche préalable est essentielle à l'identification des sites archéologiques connus et des espaces présentant un potentiel archéologique certain dans une région donnée. Cette étude permettrait d'établir, s'il y a nécessité ou non de réaliser une reconnaissance archéologique. Par exemple, certaines zones déjà bouleversées par des activités de construction, tel que les lots de bâtiments précédemment construits, ne nécessiteraient pas la réalisation d'une telle activité. A l'inverse, toutes les zones de fort et moyen potentiel, déterminées lors de l'étude de potentiel, devraient faire l'objet d'un inventaire de terrain systématique.

Pour être d'une quelconque utilité, les études de potentiel et les inventaires archéologiques doivent être réalisés, à tout le moins, un an avant le début des travaux de construction. Une telle planification est nécessaire pour l'élaboration et, plus important, pour la mise en oeuvre de la mitigation des impacts des projets de construction sur les ressources archéologiques possiblement présentes dans les aires d'étude.

7.0 Personnel

Les activités de sauvetage sur le site JgEj-17 ont été réalisées par une équipe de terrain composée de 5 assistants-archéologues Inuit: Tommy Weetaluktuk et Noah Naktairaluk d'Inukjuak, Janice Deer de Quaqtak, Bobby Grey de Kangirsuk et Pasha Keelan de Taqpangayuk. Cette équipe était supervisée par M. Daniel Gendron, chef d'équipe, assisté par Mlle Ghyslaine Labelle. M. Gendron a remplacé M. Luc Litwinionek qui, pour des raisons médicales, n'a pu participer à la réalisation des travaux de terrain. De plus, M. Ian Badgley, archéologue résident de l'Institut culturel Avataq et chargé de projet, a été impliqué uniquement dans le quadrillage du site, puisqu'il était appelé à se rendre à Montréal pour des raisons administratives.

L'équipe de terrain était assistée par une équipe japonaise composée de M. Kiyoshi Yamaura, professeur d'archéologie à l'université de Kikiyu, Tokyo, et de M. Kaoru Tezuka et Mlle Naomi Kameda, tous deux étudiants de 2e cycle à l'université Waseda également à Tokyo. Cette équipe, co-dirigée par M. Henry Stewart de Mejiro Gakuen Women's College à Tokyo, avait été invité à participer à cette fouille en guise de préparation à un projet de recherche archéologique international qui a eu lieu plus tard sur le site de Nunaingok, près de l'île de Killinek.

Le rapport d'activités a été rédigé en français par M. Daniel Gendron et traduit en anglais par M. Ian Badgley. Le résumé en inuktitut a été préparé par M. Tommy Weetaluktuk. Les figures, les

plans du site et les profils stratigraphiques ont été dessinés par M. Barry Doherty de la firme NAR design. Le rapport a été dactylographié par Mlle Barbara Halawnicki, secrétaire au département d'archéologie de l'Institut culturel Avataq.

8.0 Bibliographie

Institut culturel Avataq

- n.d. Inventaire archéologique de l'aire d'étude du village de Quaqtac, Nouveau-Québec. Réfection des infrastructures aéroportuaires. Rapport à présenter au Service de l'environnement ministère des Transports du Québec. En préparation.

9.0 Photographies



Photo 1. Vue générale de l'aire d'étude du site JgEj-17 et de l'extension vers l'est du banc d'emprunt, vers le sud-ouest. Les barils (i.e. 45 gallons) ont été mis en place en 1986 de façon à prévenir toute autre exploitation du banc d'emprunt.



Photo 2. Vue générale de l'extension du banc d'emprunt, vers le nord-ouest.



Photo 3. Vue de la portion est de l'aire d'étude, vers le nord-nord-ouest. Noter les déblais reposant sur la limite est du banc d'emprunt.



Photo 4. Vue de la portion sud de l'aire d'étude, vers l'est. Noter les bouleversements de surface, à l'avant-plan, causés par la machinerie lourde.



Photo 5. Travaux d'échantillonnage et fouille, vers le sud.



Photo 6. Fouille de la zone d'habitation A, vers l'est.



Photo 7. Zone d'habitation A, vers l'est. La structure d'habitation 1, excavée, est située à l'avant-plan.



Photo 8. Zone d'habitation A, vers le sud-est. Noter l'alignement de roches au centre-droit de la photographie.



Photo 9. Lentille d'humus dans le puits CC 27, zone d'habitation A.



Photo 10. Vue, vers le sud, de la structure d'habitation 26 avant la fouille. L'échelle est localisée au centre du cercle de tente.

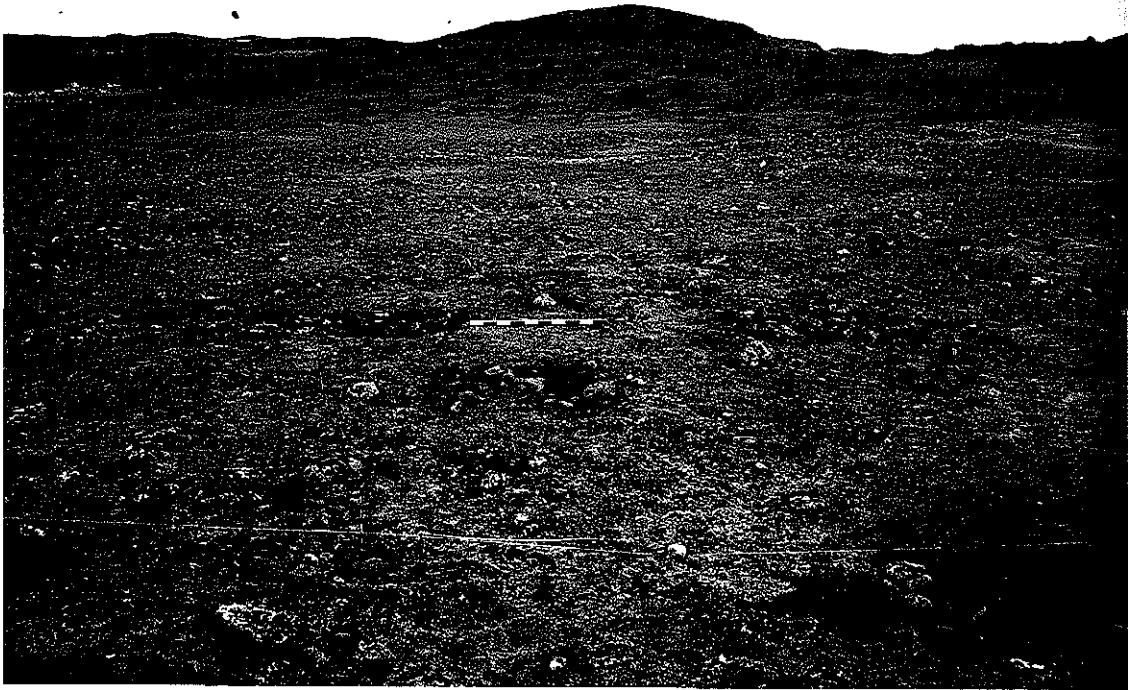


Photo 11. Structure d'habitation 26 partiellement fouillée, vers le sud.
L'échelle est au centre du cercle de tente.



Photo 12. Concentration de roches excavée dans les puits CK-CM 59, à la limite est de la structure 26. Vue vers le nord.



Photo 13. Concentration de roches dans les puits CQ-CR 59, limite ouest de la structure 26. Vue vers le sud.



Photo 14. Zone d'habitation B fouillée, vers l'est.

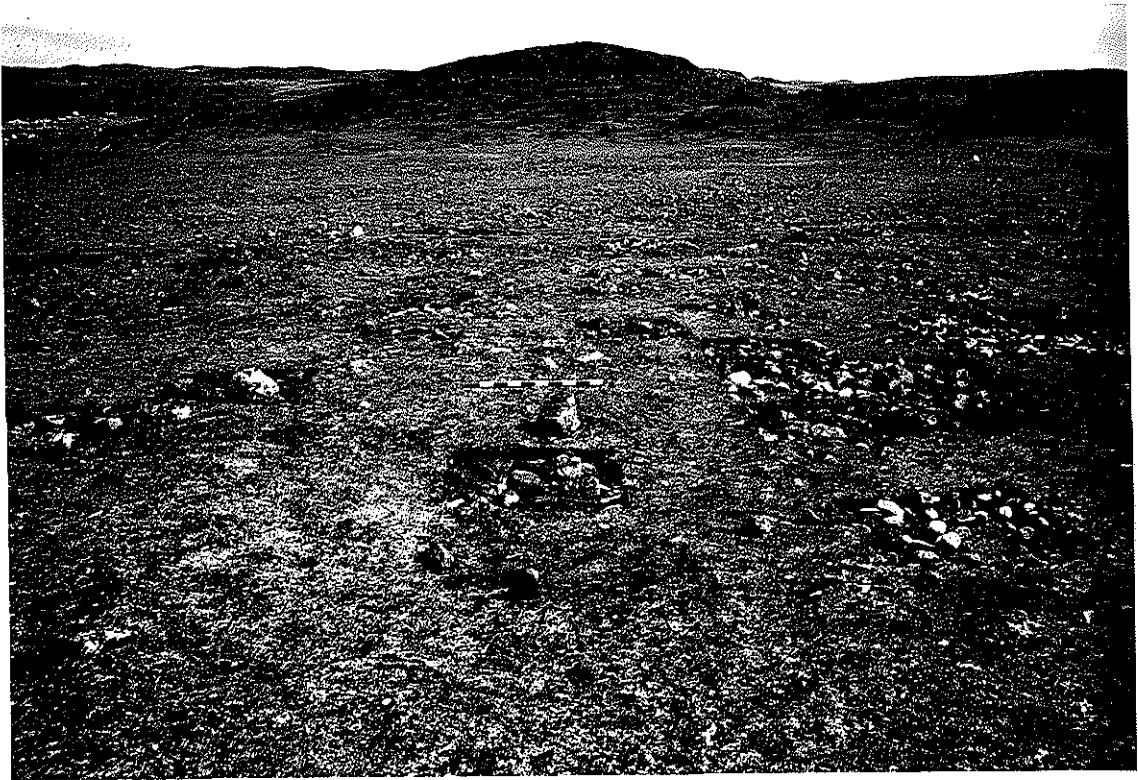


Photo 15. Zone d'Habitation B, vers le sud.



Photo 16. Alignement de roches excavée dans les puits CC-CD 41-43, zone d'habitation B.



Photo 17. Alignement de roches, détail, puits CD 42, zone d'habitation B.

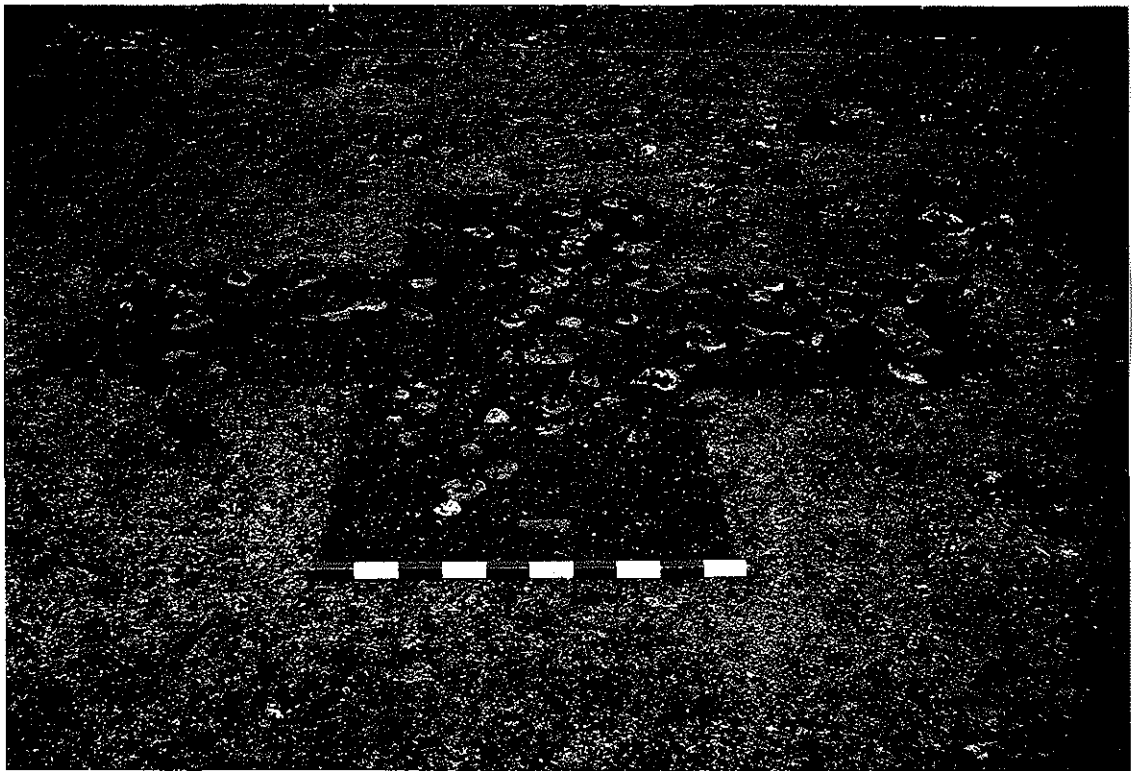


Photo 18. Vue, vers l'est, des unités de fouille CK-CN 48-50.

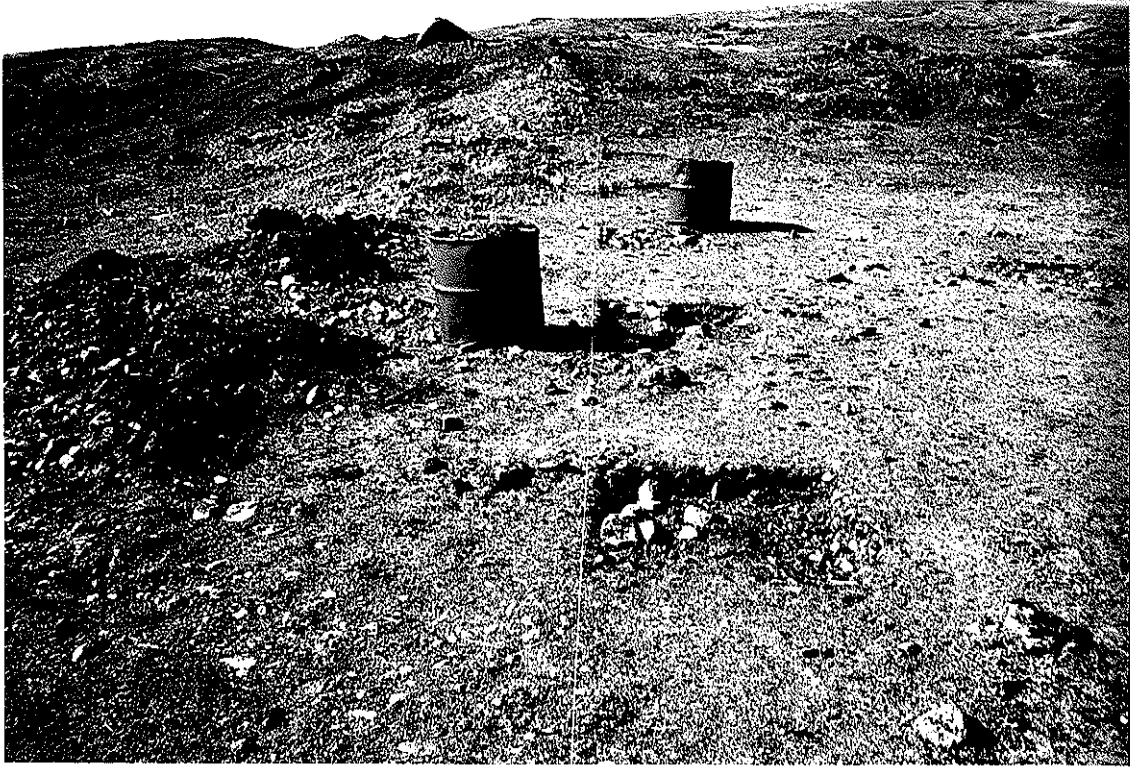


Photo 19. Puits de sondage en périphérie est du banc d'emprunt, vers le nord



Photo 20. Vue générale du banc d'emprunt, vers l'ouest.

Annexe 1

Liste des Photographies, JgEj-17, 1987

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
C87-4(1)	7	Est du banc d'emprunt	N	31/07/87
	8	Sud du banc d'emprunt	NE	31/07/87
	9	Sud du banc d'emprunt	NNW	31/07/87
	10	Vue générale du site JgEj-17	S	31/07/87
	11	Est du banc d'emprunt	SW	31/07/87
	12	CC27, lentille d'humus, niveau II	N	1-08-87
	13	Vue générale de la fouille	S	1-08-87
	14	Structure 26 avant la fouille	S	1-08-87
	15	CE-CF43-44	S	4-08-87
	16	Fouille de la structure 1 et de la zone d'habitation A	E	4-08-87
	17	CC42-CD41, alignement de pierres	N	4-08-87
	18	Puits excavés près de la structure 29 recouvert de gravier	NW	5-08-87
	19	Equipe de fouille	-	5-08-87
	20	Structure 1 et zone d'habitation A	E	5-08-87
	21	Structure 1 et zone d'habitation A	W	5-08-87

Liste des Photographies, JgEj-17, 1987.

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
	22	Structure 1 et zone d'habitation A	SE	5-08-87
	23	CA-CB24-25	N	5-08-87
	24	CC-CD22-23	S	5-08-87
	25	CC-CD26-27, CC28, CE27	E	5-08-87
	26	BT-BY 24-25, BS24	W	5-08-87
	27	Fouille de la zone d'habitation B	E	6-08-87
	28	Fouille de la structure 26	E	6-08-87
	29	Vue générale	NE	6-08-87
	30	Sud du banc d'emprunt	W	6-08-87
	31	CK-CL-CM49	E	6-08-87
	32	Structure 26	S	6-08-87
	33	Structure 26, CK-C1-CM59	N	8-08-87
	34	Structure 26, CP-CQ59	S	8-08-87
	35	Structure 26	E	8-08-87
	36	Structure 26	W	8-08-87
	36A	Zone d'habitation B	E	8-08-87
C87-4(2)	-	Structure 26, CK-C1-CM59	N	8-08-87
	-0	Structure 26, CK-C1-CM59	N	8-08-87

Liste des Photographies, JgEj-17, 1987.

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
	0	Structure 26, CP-CQ 59	S	8-08-87
	1	Structure 26	E	8-08-87
	2	Structure 26	W	8-08-87
	3	Zone d'habitation B	E	8-08-87
	4	Fouille des structures 1 et zone d'habitation A	NW	8-08-87
	5	Zone d'habitation B	W	8-08-87
	6	Zone d'habitation B	S	8-08-87
	7	Zone d'habitation B, CC-CD41-42, CC-43	N	8-08-87
	8	Zone d'habitation B, CC-CD41-42, CC-43	S	8-08-87
	9	Zone d'habitation B, CD42	N	8-08-87
	10	Zone d'habitation B, partie non fouillée	S	8-08-87
	11	Zone d'habitation B, extrémité est	N	8-08-87
	12	Extrémité ouest du site et du banc d'emprunt	NW	8-08-87

Liste des Photographies, JgEj-17, 1987.

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
	13	Dépression au sud du banc d'emprunt	W	8-08-87
	14	Banc d'emprunt	NE	8-08-87
	15	Banc d'emprunt	SW	8-08-87
	16	Partie excavée, à l'est du banc d'emprunt	S	8-08-87
	17	Puits fouillés, est du banc d'emprunt	W	8-08-87
	18	Puits fouillés, est du banc d'emprunt	N	8-08-87
	19	CJ26, à proximité du banc d'emprunt	W	8-08-87
	20	Limite du banc d'emprunt (sud)	E	8-08-87
	21	CP-CQ59	N	8-08-87
	22	Vue générale, est du banc d'emprunt	N	8-08-87
NB87-4(1)	4	Est du banc d'emprunt	N	31-07-87
	5	Sud du banc d'emprunt	NE	31-07-87
	6	Sud du banc d'emprunt	NNW	31-07-87
	7	Vue générale du site JgEj-17	S	31-07-87
	8	Est du banc d'emprunt	SW	31-07-87
	9	CC27, lentille d'humus, niveau II	N	1-08-87
	10	Vue générale de la fouille	S	1-08-87

Liste des Photographies, JgEj-17, 1987.

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
	11	Structure 26, avant la fouille	S	1-08-87
	12	CE-CF43-44	S	4-08-87
	13	Fouille de la structure 1 de la zone d'habitation A	E	4-08-87
	14	CD41, niveau II, sous le gravier	N	4-08-87
	15	CC-CD41-42, alignement de pierres	N	4-08-87
	16	Puits de fouille près de la structure 27 couverte de gravier	NW	5-08-87
	17	Equipe de fouille	-	5-08-87
	18	CC25-26, zone d'habitation A	E	5-08-87
	19	CC23-24, zone d'habitation A	E	5-08-87
	20	Structure 1 et la zone d'habitation A	E	5-08-87
	21	Structure 1 et la zone d'habitation A	W	5-08-87
	22	Structure 1 et la zone d'habitation A	SE	5-08-87
	23	CA-CB24-25	N	5-08-87
	24	CC-CD22-23	S	5-08-87
	25	CC-CD26-27, CC28-CE27	E	5-08-87
	26	BS24, BT-BY24-25	W	5-08-87

Liste des Photographies, JgEj-17, 1987.

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
	27	Fouille de la zone d'habitation B	E	6-08-87
	28	DH-DJ43	N	6-08-87
	29	DG-43	N	6-08-87
	30	Fouille de la structure 26	E	6-08-87
	31	Vue générale	NE	6-08-87
	32	Sud du banc d'emprunt	W	6-08-87
	33	CK-CL-CM49	E	6-08-87
	34	Structure 26	S	6-08-87
	35	Structure 26	S	6-08-87
	36	Structure 26	S	6-08-87
NB87-4(2)	0A	Zone d'habitation B	E	8-08-87
	0	Fouille de la structure 1 et de la zone d'habitation A	NW	8-08-87
	1	Zone d'habitation B	W	8-08-87
	2	Zone d'habitation B	S	8-08-87
	3	Zone d'habitation B, CC-CD41-42, CC43	N	8-08-87
	4	Zone d'habitation B, CC-CD41-42, CC43	S	8-08-87
	5	Zone d'habitation B, CD42	N	8-08-87
	6	Zone d'habitation B, partie non fouillée	S	8-08-87

Liste des Photographies, JgEj-17, 1987.

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
	7	Zone d'habitation B,	N	8-08-87
	8	Extrémité ouest du site et du banc d'emprunt	NW	8-08-87
	9	Dépression au sud du banc d'emprunt	W	8-08-87
	10	Banc d'emprunt	NE	8-08-87
	11	Banc d'emprunt	SW	8-08-87
	12	Partie excavée à l'est du banc d'emprunt	S	8-08-87
	13	Puits fouillés, est du banc d'emprunt	W	8-08-87
	14	Puits fouillés, est du banc d'emprunt	N	8-08-87
	15	CJ26, banc d'emprunt	W	8-08-87
	16	Limite sud du banc d'emprunt	E	8-08-87
	17	CP-CQ59	N	8-08-87
	18	Vue générale est du banc d'emprunt	N	8-08-87

Annexe 2

Annexe 2. Catalogue des vestiges lithiques, JgEj-17, Quaqtq, Nouveau-Québec.

<u>NO</u>	<u>ITEM</u>	<u>NB</u>	<u>MATIERE PREMIERE</u>	<u>m²</u>	<u>PROVENANCE</u>	
					<u>NIVEAU</u>	<u>QUADRANT</u>
1	éclat	1	chert	BU24	II	SW
2	éclat	1	chert	BU25	II	NE
3	éclat	1	chert	BY25	II	NW
4	nucléus à éclats	1	chert	BZ16	II	NW
5	éclat	1	chert	CD26	II	SW
6	éclats	3	chert	CE43	II	NW
7	éclat	1	chert	CF43	II	NE
8	éclats (?)	3	quartz cristallin	CG35	surface	SW
9	éclat	1	chert	CL49	II	NW
10	éclat	1	chert	C149	II	SE
11	éclat	1	chert	CM49	II	SE
12	éclat	1	chert	CK59	II	NW
13	éclat	1	chert	CL59	I	NW
14	éclat	1	chert	CM59	surface	NE
15	éclat	1	chert	DG43	II	NW
16	éclat	1	métabasalte	DH43	II	NW
17	éclat	1	quartz laiteux	DJ43	II	SE
18	éclat	1	chert	DL42	surface	SW
19	nucléus à éclats	1	chert	DS63	surface	SE
	Total:	23				

Annexe 3

Annexe 4

Annexe 5